

**Direction de la culture, des sports,
des loisirs et du développement social**

Centre communautaire Marcel-Giroux
4501, rue Bannantyne
Verdun (Québec) H4G 1E3

Téléphone: 514 765-7150
Télécopieur: 514 765-7263

Note

A : Madame Michèle D. Biron, Présidente de la Commission du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie

De : Diane Vallée, Directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

Date : le 25 mai 2010

Objet : Dépôt de mémoire dans le cadre du Plan d'action 2010-2014 du Réseau Accès culture de la Ville de Montréal

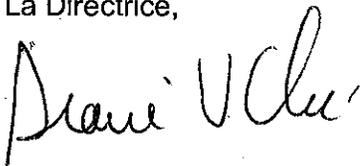
Il me fait plaisir de vous transmettre en copie ci-jointe le mémoire de l'arrondissement de Verdun dans le cadre du Plan d'action 2010-2014 du Réseau Accès culture de la Ville de Montréal. Mme la conseillère Andrée Champoux et moi-même serons présentes, ce soir, pour vous le présenter.

Je vous remercie à l'avance de l'attention que vous y porterez.

Au plaisir de vous y rencontrer.

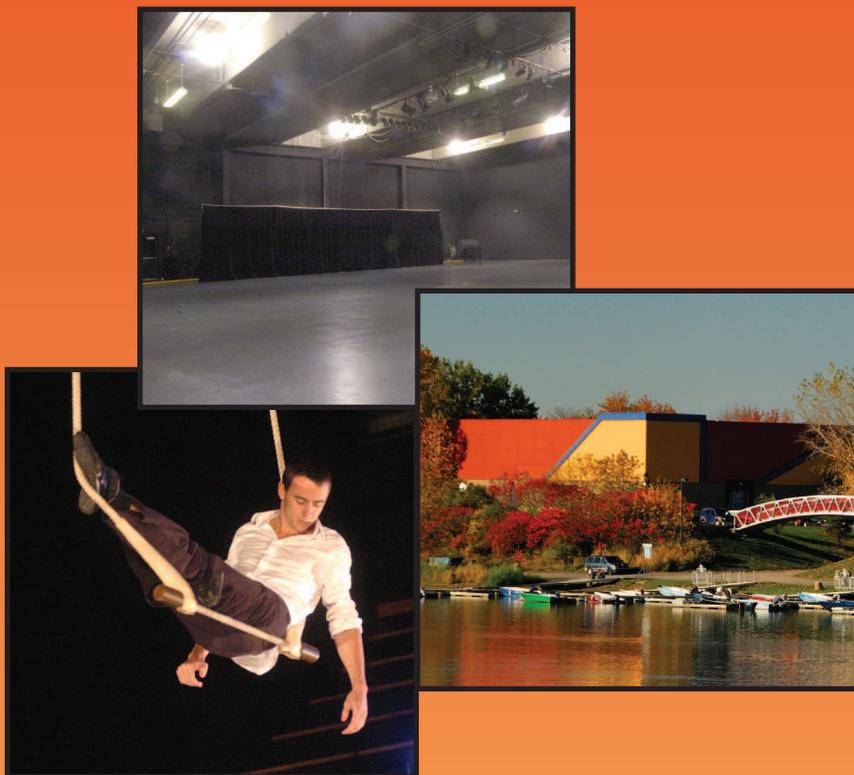
Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

La Directrice,



Diane Vallée

DV/cl



Mémoire de l'arrondissement de Verdun
Plan d'action 2010-2014 du réseau Accès Culture de la Ville de Montréal
présenté par Madame Andrée Champoux, conseillère d'arrondissement et présidente
de la Commission des sports, des loisirs et de la culture de l'arrondissement de Verdun

Le 25 mai 2010

MÉMOIRE DE L'ARRONDISSEMENT DE VERDUN

PLAN D'ACTION DU RÉSEAU ACCÈS CULTURE

Présenté par madame Andrée Champoux, conseillère et présidente de la commission des sports, des loisirs et de la culture de l'arrondissement de Verdun

Introduction

L'arrondissement de Verdun salue la démarche amorcée par la réalisation du diagnostic du Réseau Accès-Culture de Montréal, un modèle unique dans le milieu culturel.

L'adoption du plan d'action faisant l'objet de cette consultation découle de cette démarche et fera en sorte que le réseau montréalais continuera de se développer et de colorer le paysage culturel.

Verdun s'inscrit dans cette démarche souhaitant y voir dans un avenir rapproché un lieu de diffusion culturelle digne de ce nom qui lui permettra d'offrir une programmation diversifiée en arts de la scène et du cirque pour la population verdunoise ainsi que pour le grand Montréal friand des arts du cirque. Nous comptons faire ressortir les éléments du plan d'action sur lesquels nous désirons attirer votre attention, compte tenu des spécificités locales.

Nous souhaitons continuer à travailler en étroite collaboration avec l'équipe de la direction du développement culturel de Montréal au développement du réseau ainsi qu'à la réalisation du projet du Studio B qui nous tient hautement à cœur.

Les principes directeurs

Verdun partage les principes directeurs du plan d'action qui sont axés sur la diffusion, la médiation et l'accompagnement de projets en résidence. Cette approche pluridisciplinaire correspond aux besoins de l'arrondissement qui est sujet à de profondes mutations sur le plan sociodémographique.

L'arrondissement de Verdun adhère pleinement aux principes directeurs qui sous-tendent le plan d'action du réseau Accès -Culture. Ce plan met en relief le rôle de Montréal comme *Métropole culturelle*.

Plus particulièrement, l'arrondissement de Verdun a réalisé dès l'été 2009, une étude de faisabilité pour le développement d'une infrastructure de diffusion¹ (le Studio « B »). L'arrondissement a, de ce fait, confirmé sa volonté d'axer ses interventions en diffusion en utilisant la médiation, l'accompagnement et le soutien de projets en résidence. De plus, l'introduction de cibles pour chaque arrondissement nous paraissent tout à fait souhaitables.

L'arrondissement partage une approche de diffusion qui est axée sur la pluridisciplinarité de l'offre culturelle. Depuis plusieurs années, sa programmation annuelle est diversifiée en cinéma, en musique, en chanson et en théâtre pour le jeune public. Lorsque l'arrondissement disposera d'équipements adéquats pour la diffusion de spectacles et d'expositions, cette programmation pourra être bonifiée et répondre davantage aux besoins de l'ensemble de la population.

Soulignons que l'arrondissement de Verdun jouit d'un excellent taux d'assistance de la population aux activités de diffusion culturelle soit 60 % versus 59 % pour l'ensemble du Québec pour des spectacles présentés dans de petites salles.

Le profil social et économique de la population de Verdun est en constante mutation. Il s'agit d'une population en pleine croissance qui a connu une augmentation de 9 % entre le recensement de 2001 et celui de 2006. On assiste à une augmentation du nombre des familles et du relèvement du niveau socio-économique dans plusieurs quartiers. Verdun est de plus en plus le reflet de la mosaïque ethnoculturelle montréalaise. Enfin, soulignons que l'arrondissement de Verdun se classe au 6^{ème} rang canadien pour l'importance de sa population qui œuvre dans les secteurs culturels et artistiques.

Le plan de développement culturel de l'arrondissement entend s'appuyer sur l'ensemble des caractéristiques précitées.

¹ *Studio B, Étude de faisabilité pour l'optimisation de cette infrastructure*. MC Conseil Inc., le 23 juin 2009.

1- L'offre

Parce qu'il ne dispose pas d'un lieu de diffusion de niveau professionnel, Verdun se voit contraint de proposer une offre de représentations de spectacles en deçà de la moyenne du réseau. L'arrondissement est à élaborer un projet de transformation du Studio B afin d'en faire une salle de spectacles de niveau professionnel dédiée aux arts de la scène et du cirque. Ce nouveau lieu permettra de doubler l'offre de spectacles rejoignant ainsi les objectifs du plan d'action.

L'arrondissement Verdun reconnaît que son offre de représentations de spectacles est en deçà de la moyenne du réseau Accès culture. Toutefois, il est important de rappeler que Verdun fait parti des trois seuls arrondissements qui ne disposent pas de salle de spectacle de niveau professionnel et que par ailleurs il n'existe pas d'alternative chez les diffuseurs privés de l'arrondissement. Enfin, soulignons que Verdun ne dispose pas non plus d'un lieu d'exposition de niveau professionnel.

Pour corriger cette situation, l'arrondissement a réalisé une étude de faisabilité pour transformer une partie de l'ancien aréna Guy-Gagnon (le Studio B) en une salle de spectacles multifonctionnelle de niveau professionnel. L'estimé initial du coût de réalisation s'élève à 5,2 M\$. Ce coût demeure encore à être validé dans le cadre du plan fonctionnel et technique qui est en cours de réalisation. Une demande de financement sera par la suite présentée au ministère du Patrimoine canadien et une autre sera soumise prochainement au Forum des équipements. Rappelons qu'à maintes reprises, les élus de l'arrondissement ont réitéré le haut degré de priorité qu'ils accordent à ce projet.

Le développement du Studio B permettra d'atteindre rapidement les objectifs du plan d'action en termes d'offre de spectacles non seulement en danse, en théâtre et en musique, mais aussi en arts circassiens. Cet objectif a été fixé à 1,3 représentation publique/1000 habitants.

Ce lieu pourra être utilisé environ 300 jours par année, non seulement pour des spectacles, mais aussi pour des projets de médiation culturelle et d'incubation de la relève artistique. À cet égard, l'arrondissement entend profiter de son partenariat avec plusieurs organismes artistiques notamment dans le domaine du cirque. Il s'agit là d'une excellente stratégie pour rejoindre davantage un vaste public.

2- La Demande

Rejoindre davantage la clientèle constitue également une priorité pour Verdun. En disposant d'une salle de spectacles de niveau professionnel, l'arrondissement sera en mesure de dépasser les objectifs du plan d'action puisque les citoyens de Verdun ont déjà un taux de participation supérieur à la moyenne québécoise, soit 23 par 100 habitants

L'arrondissement partage le diagnostic et les pistes d'action retenues pour rejoindre davantage la clientèle. La mise en place d'outils de promotion du réseau Accès-Culture est une nécessité et l'arrondissement entend y contribuer. L'utilisation des médias sociaux pourrait s'avérer un moyen à privilégier tant au niveau de l'arrondissement que de la ville centre. Par ailleurs, en mettant sur pied une vitrine centralisée par l'Internet de vente de billets de spectacles il sera non seulement possible d'en démocratiser la distribution, mais aussi de faire connaître l'offre à l'ensemble de la population montréalaise.

Le plan d'action propose un objectif de taux de participation aux représentations de 34 personnes par 100 habitants et aux expositions de 13 personnes par 100 habitants. Lorsque l'arrondissement disposera des équipements suffisants, il lui sera alors possible non seulement d'atteindre ces objectifs, mais de les dépasser.

3- Médiation et accompagnement

Verdun compte à son actif plusieurs interventions en médiation culturelle. À l'avenir, celles-ci seront plus nombreuses et plus diversifiées grâce aux partenariats avec divers organismes culturels des secteurs de la danse, du cinéma, de la musique et des arts du cirque. La signature circassienne de son programme de diffusion s'appuiera sur la collaboration qu'elle entretient notamment avec la troupe Les 7 doigts de la main, l'École de cirque de Verdun et récemment la Tohu.

Verdun salue la volonté du réseau Accès-Culture de faire de la médiation culturelle une pratique répandue à l'ensemble du réseau.

L'arrondissement de Verdun a toujours milité en faveur d'une démarche d'intégration de la médiation culturelle dans les activités régulières de diffusion. Il compte à son actif plusieurs interventions de ce type. Soulignons entre autres, le projet d'activités en résidence avec la troupe Les 7 doigts de la main ainsi que le programme de Théâtre à l'école, de rencontres sur le conte, de médiation avec PPS Danse et avec le festival Transatlantique média danse. Par ces programmes en médiation culturelle, Verdun favorise des échanges entre les artistes professionnels et le public. L'arrondissement cible principalement les clientèles telles que le jeune public, les groupes scolaires et les communautés ethnoculturelles.

Il est reconnu que les arts du cirque transcendent les barrières ethnoculturelles. En se dotant d'une signature circassienne, l'arrondissement de Verdun a pour objectif non pas seulement de maintenir à son niveau actuel, le nombre de projets de médiation comme le propose le plan d'action, mais plutôt de l'accroître.

4- Les équipements

Verdun compte parmi les trois seuls arrondissements qui ne disposent pas d'une salle de spectacle de niveau professionnel. Il s'agit d'un enjeu d'autant plus important qu'il n'y a pas d'alternative dans l'arrondissement.

Fort des appuis de la communauté verdunoise, le Conseil d'arrondissement a pour priorité la construction d'une salle de niveau professionnel de 350 places. À cet égard, il sollicite le soutien financier de ses partenaires.

La capacité pour l'arrondissement de Verdun d'atteindre les objectifs proposés par le plan d'action repose en grande partie sur l'aménagement d'une salle de spectacles de niveau professionnel de 350 places. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour l'arrondissement.

Cette situation est d'autant plus difficile pour Verdun, car l'arrondissement n'a aucune alternative chez les diffuseurs privés. En effet, il n'existe pas dans l'arrondissement de salle de spectacles de niveau professionnel. La situation actuelle fait en sorte que l'arrondissement se voit restreint dans ses choix des disciplines présentées et de programmation. À titre d'exemple, l'arrondissement n'est pas en mesure de bénéficier de l'ensemble de la programmation proposée par le CAM faute d'un lieu de diffusion adéquat.

C'est donc sans attendre la parution du plan d'action que le Conseil d'arrondissement a initié des démarches dans le but de doter l'arrondissement d'un équipement principal pluridisciplinaire. Cet équipement devra comprendre une salle de spectacles de 300 à 350 places ainsi qu'une salle d'exposition.

De plus, les résidents de L'Île des Sœurs, devront pouvoir également bénéficier d'une salle de spectacles de 150 places. Ces deux équipements permettront alors d'atteindre la moyenne de 463 sièges proposée au plan d'action du réseau Accès -Culture.

Dans sa volonté affirmée de se doter d'un lieu de diffusion de niveau professionnel, le Conseil d'arrondissement de Verdun bénéficie d'un

large éventail d'appuis dans la communauté verdunoise. C'est le cas notamment de la Table de concertation en culture, des organismes professionnels en arts de la scène ainsi que du Forum des citoyens de Verdun qui a récemment ajouté sa voix au projet.

L'arrondissement ne peut réaliser ce projet seul. Il a besoin du soutien du Forum des équipements, d'une contribution du plan triennal d'immobilisation ainsi que des appuis financiers du ministère des Affaires municipales et des régions et du ministère du Patrimoine canadien.

5- Les ressources

Pour atteindre les objectifs du plan d'action, le budget annuel dédié à la diffusion culturelle devra être porté à 736 000 \$, soit une augmentation d'au moins 420 000 \$. L'arrondissement entend mettre l'épaule à la roue par un accroissement de sa contribution annuelle de 40 % soit 125 000 \$, rejoignant ainsi la moyenne du réseau. La somme restante devant provenir des autres instances et des partenaires de l'arrondissement.

Cet accroissement des ressources permettra d'investir davantage dans la programmation, la médiation culturelle et l'amélioration des communications avec les citoyens.

Selon la grille de calcul ODER qui accompagne le plan d'action, l'arrondissement devra encourir des dépenses annuelles de 736 000 \$ par réaliser les objectifs du plan. Les dépenses de l'arrondissement en 2007 s'élevaient à un total 316 000 \$ dont une partie est dévolue pour la programmation à l'extérieur. Ainsi, selon que la méthode de calcul ODER tienne compte ou non de la programmation extérieure dans sa base de calcul, une somme additionnelle d'au moins 420 000 \$ doit être ajoutée au budget de la diffusion culturelle de Verdun. Une telle somme ne peut provenir uniquement de l'arrondissement. Elle entraînerait une surcharge fiscale qui n'est pas souhaitable.

L'arrondissement entend accroître sa contribution annuelle d'environ 125 000 \$, soit une augmentation de près de 40 %. Le montant restant devant provenir de programmes spécifiques de la ville centre, du MAMROT et/ou du MCCCCFQ. De plus, la possibilité d'utiliser l'usufruit des revenus de billetterie permettra de mettre à contribution les citoyens par l'entremise d'une tarification de spectacles.

Grâce à l'accroissement de ces ressources, l'arrondissement pourra souscrire aux objectifs du plan d'action en matière de programmation et de paiement des cachets d'artistes. Il lui sera également possible d'ajouter une personne/année à la médiation culturelle, une personne/année à la programmation et une personne /année au soutien logistique.

Conclusion

L'arrondissement de Verdun appuie le plan d'action du réseau Accès culture. Ce plan coïncide avec la décision récente du conseil d'arrondissement de mettre en place un comité qui a pour but d'élaborer une politique culturelle.

Verdun ne disposant pas d'un lieu de diffusion pluridisciplinaire de niveau professionnel, il lui sera difficile d'atteindre les objectifs proposés par le plan d'action et ce, malgré le fait qu'il souscrit pleinement aux objectifs du plan.

Le projet de transformation du Studio B en une salle de spectacles de 350 places constitue un enjeu prioritaire pour le Conseil d'arrondissement. Nous demandons à la Commission d'appuyer formellement le projet d'ajout d'une salle de spectacle de calibre professionnel dans l'arrondissement de Verdun et de recommander au conseil municipal de donner suite au projet de Verdun.

L'atteinte des objectifs proposés par le plan d'action requiert un apport additionnel annuel d'au moins 420 000 \$. L'arrondissement entend augmenter sa contribution de l'ordre de 40 %, soit 125 000\$ de plus. L'écart restant devant être comblé par une contribution des autres instances et des partenaires. Dans ce contexte, une augmentation des ressources mises à la disposition du réseau Accès culture s'avère essentielle. Les investissements en arts et en culture engendrent des

retombées multiples pour la population et nous ne saurions qu'encourager la ville à miser sur cet élément fort qui différencie Montréal et d'y investir les sommes requises.

SOMMAIRE

L'arrondissement de Verdun appuie le plan d'action du réseau Accès culture. Ce plan propose des moyens d'action concrets qui permettront de mieux réaliser les grands objectifs stratégiques de la politique culturelle de Montréal.

Pour Verdun, ce plan coïncide avec la décision récente du conseil d'arrondissement de mettre en place un comité qui a pour but d'élaborer une politique culturelle.

Verdun ne disposant pas d'un lieu de diffusion pluridisciplinaire de niveau professionnel, il lui sera difficile d'atteindre les objectifs proposés par le plan d'action et ce, malgré le fait qu'il souscrit pleinement aux objectifs du plan.

Le projet de transformation du Studio B en une salle de spectacles de 350 places constitue un enjeu prioritaire pour le Conseil d'arrondissement. À cet égard, il bénéficie d'un large appui au sein de la communauté verdunoise.

Le plan de diffusion de l'arrondissement propose une programmation élargie et davantage diversifiée. Il s'appuie notamment sur ses partenariats avec divers organismes culturels notamment du secteur des arts du cirque. Cette signature circassienne permettra de mieux rejoindre non seulement le grand public, mais aussi le jeune public, les groupes scolaires et les communautés ethnoculturelles.

L'atteinte des objectifs proposés par le plan d'action requiert un apport additionnel annuel d'au moins 420 000 \$. L'arrondissement entend augmenter sa contribution de l'ordre de 40 % soit 125 000\$ de plus. L'écart restant devant être comblé par une contribution de ses partenaires. Dans ce contexte, une augmentation des ressources mises à la disposition du réseau Accès culture s'avère essentielle.